

raient à suspendre l'application de certaines dispositions de l'Arrangement international sur les céréales et même à ne pas tenir compte des dispositions concernant le prix minimum, le ministre de l'Industrie et du Commerce peut-il dire à la Chambre si les États-Unis tiennent le Canada au courant de leur nouvelle attitude au sujet de l'Arrangement international sur les céréales?

L'hon. Jean Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ce pays nous accorde une excellente collaboration. Pour cette raison surtout, je suis en mesure de dire qu'une réunion au niveau ministériel aura lieu à Washington la semaine prochaine, où se rencontreront des fonctionnaires du Canada, de l'Australie, de la Communauté économique européenne et des États-Unis. On y reverra la situation du marché international du blé et on cherchera les moyens d'intensifier la coopération entre les exportateurs de blé en vue de régler les problèmes survenus au sujet des prix du blé.

M. Gleave: Une question supplémentaire. Puis-je demander une autre fois au ministre si lui ou le gouvernement songerait à établir pour le blé le prix minimum de l'Arrangement international sur les céréales afin de protéger les producteurs de céréales des effets de réduction au-dessous des prix déjà établis et d'autres possibilités que laisse prévoir la déclaration des États-Unis?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le gouvernement examine cette idée, ainsi que bien d'autres aspects de la question.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre qui représentera le Canada à la réunion qui doit avoir lieu à Washington la semaine prochaine de remettre en question l'Arrangement international sur les céréales?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je serai accompagné de représentants de la Commission canadienne du blé et de hauts fonctionnaires.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce, toujours à propos du blé.

Depuis l'élection d'une majorité socialiste au Manitoba, est-ce que les perspectives de vente de blé, surtout aux pays socialistes, sont meilleures?

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND ENTRE LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET SES EMPLOYÉS

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Le ministre songe-t-il à intervenir de façon positive dans le litige grave qui oppose la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique et ses employés et qui interrompt le service?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, cette grève regrettable est la première à se produire en près de 50 ans dans cette entreprise de la Colombie-Britannique. Les deux parties savent qu'elles peuvent recourir à nos services de médiation et, lorsqu'elles jugeront nécessaire de demander l'aide du ministère du Travail, elles le feront probablement.

M. l'Orateur: Le député de Crowfoot a une question supplémentaire.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre du Travail porte sur une autre question ouvrière sur la côte ouest.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question ne semble pas supplémentaire, et j'accorderai la parole au député dans un instant.

LA POLLUTION

LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de la Santé d'avoir mené courageusement et avec succès une campagne contre l'usage de la cigarette jugé nocif. Je voudrais lui demander à quels autres dangers nous sommes exposés dans notre milieu et, plus précisément, quelles mesures il prend pour inciter ses collègues retardataires à rendre obligatoire le filtrage des gaz d'échappement des véhicules automobiles.

M. l'Orateur: Le député demande là une déclaration d'ordre général qui devrait normalement être faite à l'appel des motions.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre s'engagerait-il à faire une déclaration à l'appel des motions avant le congé